

Troilus Gold Corp. - Politique de développement durable

Chez Troilus, nous nous engageons à créer de la valeur pour nos actionnaires tout en exerçant nos activités de manière sûre et responsable sur les plans social et environnemental, en contribuant à la prospérité de nos employés et de leurs familles, de nos prestataires de services et de nos communautés locales et en respectant les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs des personnes touchées par nos activités.

Par conséquent, nous nous engageons à adopter une démarche responsable en matière de rendement social, économique et environnemental dans tous les aspects de la planification, de la gestion et de la stratégie de notre entreprise. Nos actions seront ainsi alignées sur les priorités en constante évolution de nos communautés d'intérêt. Elles témoigneront également d'un large éventail de valeurs que nous partageons avec notre personnel et nos communautés, telles que l'honnêteté, la transparence et l'intégrité.

Par l'intermédiaire de cette politique, nous nous engageons à :

- Identifier et évaluer les impacts de toutes les sphères de nos activités, et mettre en place des contrôles, des technologies et des ressources appropriés pour réduire, atténuer et éliminer les risques qui leur sont associés;
- Encourager un bon leadership, la prise de responsabilités et l'implication de chaque membre du personnel, ainsi que des sous-traitants, vis-à-vis de cette politique;
- Respecter nos politiques internes de gouvernance, notre code d'éthique et de conduite des affaires, les lois et règlements des juridictions où nous exerçons nos activités, ainsi que d'autres normes sectorielles et en matière de développement durable auxquelles notre entreprise adhère;
- Respecter les droits fondamentaux de la personne, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et dans les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme;
- Maintenir des protocoles d'intervention d'urgence et de gestion de crise pour faire face aux impacts possibles d'événements imprévus;
- Suivre de près l'évolution des enjeux ESG et des avancées technologiques dans le secteur minier, en vue d'une amélioration continue et d'une planification conceptuelle prospective visant à réduire et à atténuer l'impact de nos activités tout au long du cycle de vie de nos projets;
- Établir des relations avec nos parties prenantes et nos titulaires de droits fondées sur la confiance grâce à une communication honnête et transparente; et
- Veiller à ce que des ressources adéquates soient allouées afin de mettre en œuvre et de gérer ces engagements tout au long du cycle de vie de nos projets et de notre exploitation.

Nos employés et nos sous-traitants

Notre objectif est de maintenir un lieu de travail productif et favorable basé sur un respect mutuel, sur l'équité et sur l'intégrité.

Nos engagements :

- Ne tolérer aucun comportement discriminatoire ou tout type de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail;
- Valoriser la diversité, traiter tous les employés et les sous-traitants de manière équitable et offrir des chances égales au sein de tous les niveaux de l'organisation, sans parti pris;
- Embaucher et promouvoir les employés sur la base de leur mérite et les encourager à réaliser leur plein

potentiel en leur offrant une formation professionnelle et des possibilités de carrière intéressantes et adaptées à leurs compétences;

- Offrir une rémunération équitable et compétitive;

- Respecter les droits des employés et des sous-traitants, s'engager à ne jamais recourir au travail forcé ni au travail des enfants et ne pas utiliser des fournisseurs qui se livrent à de telles pratiques;
- Respecter le droit des employés et des sous-traitants à la liberté d'association et à la négociation collective;
- Mettre en place une procédure confidentielle permettant de dénoncer tout comportement contraire à l'éthique, illégal ou irresponsable;
- Préserver la confidentialité des données personnelles et privées recueillies sur les employés; et
- Consulter, informer et soutenir les employés pour qu'ils puissent accomplir leur travail de manière optimale.

Gérance de l'environnement

Notre objectif est d'éliminer, de minimiser et de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement et de préserver sa viabilité et sa diversité.

Nos engagements :

- Tenir compte des facteurs environnementaux dans tous les aspects des activités de la Société;
- En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour reporter des mesures rentables visant à prévenir la dégradation de l'environnement;
- Promouvoir et mettre en pratique une utilisation optimale des ressources et des méthodes de conservation, de réduction des déchets, d'élimination sécuritaire, de réutilisation et de recyclage;
- Minimiser les dangers liés à la gestion des résidus, des déchets miniers et de l'eau en appliquant les meilleures pratiques et en réhabilitant les sites. Cette démarche vise à garantir la stabilité physique et chimique à long terme grâce à une approche basée sur la concertation avec les parties prenantes;
- Adopter des pratiques de conservation et de gestion de l'eau pour minimiser les impacts cumulatifs sur l'environnement et les autres utilisateurs des terres;
- Mettre en place des mesures visant à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre, afin de minimiser l'empreinte carbone de nos opérations;
- Évaluer les risques liés au changement climatique et examiner comment ils peuvent affecter nos activités d'exploitation et nos plans de développement;
- Prendre en compte les considérations relatives à la conservation de la biodiversité et à l'aménagement du territoire dans chacune des étapes de nos activités, tout en adoptant les mesures nécessaires pour prévenir, gérer et atténuer les effets des opérations de la Société sur l'habitat environnant, et pour réduire les impacts sur la flore et la faune;
- Veiller à ce que chaque membre du personnel, consultant et sous-traitant comprenne les engagements de la Société en matière de protection de l'environnement et qu'il remplisse ses obligations en ce sens; et
- Travailler en partenariat avec des personnes, des établissements, des organisations et des entités gouvernementales à l'échelle locale, nationale et internationale pour mettre en place des initiatives de protection de l'environnement.

Nous visons à exploiter un lieu de travail sûr et sain, sans blessures ni décès. Notre objectif est de parvenir à zéro accident sur le lieu de travail, ainsi que d'améliorer et de favoriser le bien-être des employés, des sous-traitants et des communautés.

Nos engagements :

- Intégrer la santé et la sécurité dans tous les aspects de nos décisions et activités opérationnelles.
- Offrir une formation adéquate à tous les employés pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches en toute sécurité et exiger que les entrepreneurs (ainsi que leurs sous-traitants) fournissent à leur personnel et à leurs prestataires de services les moyens, la formation et les ressources nécessaires pour minimiser les risques liés à leur activité professionnelle;
- Établir et assurer le suivi de programmes de santé et de sécurité au travail et d'hygiène des lieux de travail;
- Fournir des équipements adéquats pour travailler en toute sécurité et avec efficacité;
- Appliquer des principes d'ingénierie solides dans la conception et l'exploitation de nos installations;
- Mettre en place des ressources d'intervention d'urgence appropriées, organiser des exercices d'urgence et offrir une formation connexe, tout en maintenant un niveau élevé de préparation face aux situations d'urgence;
- Veiller à ce que le personnel et les entrepreneurs utilisent avec diligence et correctement les systèmes d'accès et de permis du site;
- Promouvoir des modes de vie sains grâce à une sensibilisation et une formation adéquates, à l'établissement de normes sur l'aptitude au travail (y compris un lieu de travail sans drogue ni alcool) et à l'offre de programmes et d'avantages en matière de santé au travail et encourager les employés et les entrepreneurs à s'engager dans des initiatives visant à promouvoir une bonne santé et à en lancer de nouvelles.

Respect de nos communautés locales

Nous visons à contribuer au développement social et économique des communautés durables associées à notre exploitation afin d'assurer un héritage d'amélioration qui se poursuivra au-delà du cycle de vie de la mine.

Nos engagements :

- Encourager un dialogue ouvert, honnête, transparent et respectueux avec toutes les communautés d'intérêt au moyen de canaux formels et informels afin d'intégrer leurs valeurs et leurs préoccupations dans nos activités commerciales et de garantir que les activités sur les terres privées et autochtones sont réalisées avec le consentement préalable libre et éclairé des propriétaires des terres ou des titulaires de droits;
- Soutenir les communautés locales et leur durabilité par diverses mesures, notamment par des programmes de développement, l'approvisionnement local en biens et services, le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises locales ainsi que par l'emploi de la main-d'œuvre locale;
- S'assurer que nos activités n'appuient pas, ne profitent pas et ne contribuent pas à des conflits illégaux, à de graves violations des droits de la personne ou à des violations du droit international humanitaire;
- Ne pas explorer ni développer nos activités dans des secteurs désignés comme sites du patrimoine

mondial;

- Éviter la relocalisation forcée et, lorsqu'elle est inévitable, garantir une consultation et une indemnisation appropriées aux personnes concernées;
- Appuyer les programmes sociaux, éducatifs, environnementaux et récréatifs bénéficiant aux communautés où nous exerçons nos activités; et

- Être à l'écoute des commentaires de la communauté et suivre attentivement tous les enjeux soulevés par les citoyens locaux.

Juin 2023